

La famille et les amis de

Madame Denise KALENDERIAN

ont la tristesse de faire part de sa disparition.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Afin d'honorer sa mémoire, les personnes qui le souhaitent peuvent effectuer un don à Médecins sans frontières, Ccp 12-100-2, ou à la Société genevoise pour la protection des animaux, Ccp 12-983-1.